

LIDL: LA PROMO VENTILO QUI ATTIRE LES ARNAQUEURS

Category: [À la une!](#)

Tags: [Actualités](#), [Conseils](#)



Lidl a fait grand bruit ces derniers jours en mettant en vente 200 000 climatiseurs et ventilateurs pour toute la France, entraînant des émeutes dans ses magasins. Mais savez-vous qui n'en a pas perdu une miette ? Les escrocs.



(Nous ne débattons pas dans cet article de la politique commerciale de Lidl ni de la pratique consistant, pour certains clients, à acheter ces climatiseurs pour les revendre ensuite plus cher sur des sites de vente entre particuliers. Sachez que cette seconde pratique est encadrée fiscalement...)

Ainsi, de **faux sites de vente Lidl** ont vu le jour, amenant des acheteurs vers des produits fantômes. Les paiements bancaires, eux, étaient bien réels.

Si vous avez été victimes de cette arnaque, contactez votre service carte bancaire puis votre conseiller bancaire en demandant à ce que la somme débitée vous soit remboursée. D'après l'un de nos adhérents, la double authentification n'a pas été demandée lors de ce paiement, ce qui lui a permis d'être remboursé.

Signalez le litige sur signal.conso.gouv.fr et à notre association via contact@adcfrance.fr.

Sachez que les arnaqueurs scrutent et suivent les tendances pour mieux vous piéger.

Avant de cliquer, évitez les premiers résultats de votre moteur de recherche, qui sont des annonces payantes, allez directement sur des sites que vous connaissez. Si vous tapez "promo" ou "bon plan", vous êtes presque certains d'arriver sur des pages d'arnaque.

Ouvrez l'oeil !

